ORGANISATION POUR LA PREVENTION DE LA CECITE (O.P.C.)

Association régie par la Loi du 1ier juillet 1901

17 VILLA D ALESIA

75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

D. Associations
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ORGANISATION POUR LA PREVENTION DE LA CECITE (O.P.C.)

Association régie par la Loi du 1ier juillet 1901

17 VILLA D ALESIA

75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de l'association ORGANISATION POUR LA PREVENTION DE LA CECITE (O.P.C.)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ORGANISATION POUR LA PREVENTION DE LA CECITE (O.P.C.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 juin 2022

Le commissaire aux comptes

D. ASSOCIATIONS

Jean-Claude MARTY

BILAN ACTIF

ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	30 354	28 711	1 643	3 980
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 783	1 783		
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	78 164	74 494	3 670	4 128
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	840		840	840
TOTAL (I)	111 141	104 987	6 153	8 948
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	349 702		349 702	636 037
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 011 347		3 011 347	1 153 916
Charges constatées d'avance	9 729		9 729	6 306
TOTAL (II)	3 370 778		3 370 778	**1 796 259**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 481 919	104 987	3 376 932	**1 805 207**

BILAN PASSIF

ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	266 738	266 738
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	390 717	390 717
Autres		
Report à nouveau	250 352	279 729
Excédent ou déficit de l'exercice	1 306 256	-29 378
Situation nette (sous total)	*2 214 064*	*907 807*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**2 214 064**	**907 807**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 066 172	722 512
TOTAL (II)	**1 066 172**	**722 512**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 590	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**3 590**	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 263	37 417
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	34 993	137 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 851	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**93 106**	**174 888**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 376 932**	**1 805 207**

COMPTE DE RÉSULTAT

ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 160	1 460
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	112 544	144 901
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	1 463 334	410 631
Contributions financières	2 812 132	1 992 078
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	423 948	140 378
Autres produits	3 095	4 314
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 816 213**	**2 693 761**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	430 690	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 645 450	1 884 499
Aides financières	281 828	132 635
Impôts, taxes et versements assimilés	12 803	15 396
Salaires et traitements	257 387	304 553
Charges sociales	103 422	181 702
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 707	7 148
Dotations aux provisions	3 590	
Reports en fonds dédiés	767 607	197 508
Autres charges	25	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**3 510 509**	**2 723 444**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 305 704**	**-29 682**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	723	407
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**723**	**407**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**723**	**407**

COMPTE DE RÉSULTAT

ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 306 427	-29 276
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	171	102
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 816 936	2 694 168
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 510 680	2 723 546
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 306 256	-29 378

PRÉSENTATION

L'association a pour objet :

1- de rechercher, promouvoir, favoriser et appliquer tous les moyens permettant de lutter contre la cécité et les atteintes à la vue;
2- de contribuer à toutes les prestations de services en matière de soins ophtalmologiques et de prophylaxie de la cécité
3- de rechercher et poursuivre toutes les études épidémiologiques sur les causes de la perte de la vue, et sur les moyens d'y faire face, de faire connaître les résultats de toutes recherches sur la vue;
4- de susciter et d'organiser des campagnes d'informations;
5- de s'engager en faveur du développement des ressources humaines dans le domaine de la santé oculaire.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 3 376 931,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 306 256,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les ressources des tiers financeurs s'élèvent à 4.388.009,80 € contre 2.547.609,63 € l'an dernier.

La part des ressources issue de la générosité public s'élève à 1.575.877,56 €. Il s'agit de:
- dons manuels pour 112.543,51 € (contre 144.900,80 l'an dernier)
- de legs, donations et assurances vie pour 1.463.334.05 € (contre 410.630,95 l'an dernier)

Celle des contributions financières s'élèvent à 2.812.132,24 € (contre 1.992.077,88 l'an dernier)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel informatique	3-4 ans
- Installations générales, agenc	10 ans
- Matériel de bureau	4-10 ans
- Matériel informatique	3-4 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS DEDIES

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. L'inscription en fonds dédiés tient compte d'un prélèvement pour permettre à l'Association de faire face à ses charges de fonctionnement.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisations des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

Méthode de comptabilisation des fonds en recettes :

L'instauration du mécanisme des fonds dédiés ne modifie pas le traitement comptable des fonds attribués pour plusieurs exercices.

Lorsque les fonds sont accordés sur plusieurs exercices, les fonds reçus sont répartis en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, prorata-temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est donc inscrite en « Produits constatés d'avance ».

Ainsi, pour le traitement comptable des recettes reçues pour plusieurs exercices, il y a lieu de distinguer :

- la quote-part des recettes concernant les exercices futurs, laquelle est inscrite en produits constatés d'avance,
- la quote-part des recettes relatives à l'exercice et qui relève des fonds dédiés pour la partie non utilisée à la clôture.

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

DONS :
Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelque soit sa destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.
Comme ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.
Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits de l'exercice :
- sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, lorsqu'ils sont versés par chèques, cartes bleues ou virements;
- sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

LEGS et DONATIONS :
Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation.
Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date d'acceptation du leg par le conseil d'administration (sauf conditions suspensives).
La partie des ressources constatées en produits d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée "Fonds reportés liés aux legs ou donations" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds reportés".

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :
Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du nouveau règlement. L'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge, en "engagements à réaliser sur ressources affectées".

TABLEAU DE VARIATION DE FONDS PROPRES

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	266 738				266 738
Réserves :					
Réserves d'investissement	14 614				14 614
Autres réserves	376 103				376 103
Report à nouveau	279 729	-29 378			250 352
Excédent ou déficit de l'exercice	-29 378	29 378	1 306 256		1 306 256
Situation nette	***907 807***	***0***	***1 306 256***	***0***	***2 214 064***
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**907 807**	**0**	**1 306 256**	**0**	**2 214 064**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	30 031		323
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	1 783		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	73 574		4 590
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	75 357		4 590
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		840		
		TOTAL	840		
		TOTAL GENERAL	106 228		4 913

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			30 354	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			1 783	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			78 164	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			79 946	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				840	
		TOTAL			840	
		TOTAL GENERAL			111 141	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		26 052	2 659		28 711
TOTAL		26 052	2 659		28 711
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	1 783			1 783
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	69 445	5 048		74 494
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		71 228	5 048		76 276
TOTAL GENERAL		97 280	7 707		104 987

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	840		840
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	522	522	
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	348 644	348 644	
	Charges constatées d'avance	9 729	9 729	
	TOTAUX	**359 735**	**358 895**	**840**

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 729
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**9 729**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	15
TOTAL	**15**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédies issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FONDATION GOUALT	1 993,59		1 663,68			329,91	
PROJET ASCEND	328 123,55		328 123,55				
PROJET FORESIGHT	5 963,77					5 963,77	
PROJET OMS MALI	72 525,60		41 565,22			30 960,38	
PROJET GIVEWELL ARISE SSIGW		505 466,83				505 466,83	
PROJET SIGHT SFP 2154		218 560,02				218 560,02	
PROJET FRIO		19 712,00				19 712,00	
PROJET END FUND RCA	170 280,61		29 908,10			140 372,51	
TOTAL	578 887,12	743 738,85	401 260,55			921 365,42	

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédies issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CATARACTE	11 635,39					11 635,39	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

MTN	34 878,92		15 821,80			19 057,12	
FORESIGHT	56 436,74	20 256,60				76 693,34	
CECITE INFANTILE	11 977,78	3 612,00				15 589,78	
RETINOPATHIE	11 472,17					11 472,17	
SOC	15 213,20		6 865,78			8 347,42	
UMCO TCHAD	2 011,06					2 011,06	
TOTAL	143 625,26	23 868,60	22 687,58			144 806,28	

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

DETAIL DE LA RUBRIQUE LEGS ET DONATIONS

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 306 171,26
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	157 162,79
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Charges	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	**1 463 334,0**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

1. Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales : Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

1- Rechercher, promouvoir, favoriser et appliquer tous moyens permettant de lutter contre la cécité et les atteintes portées à la vue, soit en agissant directement, soit en participant à des actions entreprises par d'autres organismes, notamment l'Organisation Mondiale contre la Cécité (International Agency for Prevention of Blindess) ;

2- Contribuer, directement ou indirectement, à toutes prestations de services en matière de soins ophtalmologiques et de prophylaxie de la cécité ; d'encourager toutes initiatives dans ce domaine ;

3- Rechercher et poursuivre toutes études épidémiologiques et statistiques sur les causes de perte, totale ou partielle de la vue, sur les moyens d'y faire face, de faire connaitre les résultats de toutes recherches dans ce domaine ;

4- Susciter et organiser des campagnes d'information, destinées à rendre le public conscient de l'étendue et de la cécité, tant en France que dans le monde, en employant tous les moyens pouvant être à sa disposition, notamment la presse écrite, la radiodiffusion, la télévision, le cinéma, les conférences et toutes autres manifestations publiques ou privées.

Les axes précités sont mis en œuvre en France (emploi : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du CER) et dans les pays de la francophonie (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du CER). Les dépenses de fonctionnement du bureau du Mali, financées sur fonds dédiés, sont inscrites en intégralité dans les missions sociales.

b. Définition des clés de répartition :

L'OPC a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue. Il s'agit principalement des charges suivantes : - petit équipement et matériels nécessaires à la réalisation des missions sociales - médicaments et consommables médicaux - fournitures de bureau - locations - entretiens et réparations - prise en charge, réhabilitation, stockage, envoi du matériel médical faisant l'objet d'attestation de dons - transports - les frais relatifs aux mailings (affranchissement, envoi des reçus fiscaux, prestataire…) - voyages et déplacements - réceptions - frais de personnel lorsqu'ils sont imputables directement à une mission…

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés définies en fonction des tâches affectées à chacun.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le compte d'emploi des ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

L'évolution des effectifs et des fiches de poste a nécessité de réviser les anciennes clefs de répartition votées par le conseil d'administration du 22 décembre 2009.

La Direction Exécutive est répartie à 55% en Missions sociales, 20% en Frais de recherche de fonds et 15% en Frais de fonctionnement

La Direction des Programme est répartie à 95% en Missions sociales, et 5% en Frais de fonctionnement
La Direction Financière est répartie à 70% en Missions sociales, 10% en Frais de recherche de fonds et 20% en Frais de fonctionnement
La Direction de la Communication est répartie à 95% en Frais de recherche de fonds et 5% en Frais de fonctionnement
Le Stagiaire est réparti à 70% en Missions sociales, 10% en Frais de recherche de fonds et 20% en Frais de fonctionnement
Les autres charges indirectes, qui se rapportent aux honoraires d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, ont fait l'objet d'une répartition entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement en fonction du nombre de lignes comptables affectables à chacune de ces catégories.

2. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N :

- Missions sociales : Lorsqu'une mission sociale ne fait pas l'objet de ressources clairement identifiées (par exemple subventions, mécénats…), ces missions sociales sont financées au prorata des sommes dépensées sur le terrain en fonction de leur origine, Fonds collectés auprès du Public ou autres fonds privés.
- Frais de recherche de fonds : Les frais de recherche de fonds auprès du public sont par principe financés par des ressources collectées auprès du public, et les frais de recherche des autres fonds privés par les autres fonds privés, dans la mesure où si ceux-ci sont suffisants.
- Frais de fonctionnement : Ils sont financés, par principe, par des ressources autres que par la générosité du public, dans la mesure où ceux-ci sont suffisants. Ces autres ressources n'ayant pas été suffisantes, il a été prélevé 16 903 € sur l'AGP.

3. Part des acquisitions brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public : Les investissements sont par principe financés par des ressources autres que la générosité du public.

4. Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice
Le solde au 31 décembre 2021 est 2.585.296 €.

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	1 160,00	1 460,00
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	112 543,51	144 900,80
			Legs, donations et assurances-vie	1 463 334,05	410 630,95
1.2. Réalisées à l'étranger			Mécénats		
Actions réalisées par l'organisme	198 781,00	277 499,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	30 475,00	23 434,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	16 903,00	6 955,00			
TOTAL DES EMPLOIS	246 159,00	307 888,00	TOTAL DES RESSOURCES	1 577 037,56	556 991,75
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	23 868,60	75 667,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	22 687,58	38 509,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 329 697,54	211 945,75	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 599 725,14	595 500,75	TOTAL	1 599 725,14	595 500,75
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	1 255 599,00	1 043 652,00
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 329 697,54	211 947,00
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 585 296,54	1 255 599,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	1 160,00	1 160,00	1 460,00	1 460,00
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	112 543,51	112 543,51	144 900,80	144 900,80
- Legs, donations et assurances-vie	1 463 334,05	1 463 334,05	410 630,95	410 630,95
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	2 812 132,24		1 992 077,88	
Autres produits non liés à la générosité du public	3 818,55		4 720,53	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	423 948,13	22 687,58	140 377,91	38 509,00
TOTAL	**4 816 936,48**	**1 599 725,14**	**2 694 168,07**	**595 500,75**
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	2 516 030,94	198 781,00	2 286 222,86	277 499,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	27 822,34	30 475,00	22 317,45	23 434,00
Frais de recherche d'autres ressources	134 680,97		155 584,95	
Frais de fonctionnement	56 660,04	16 903,00	54 661,92	6 955,00
Dotations aux provisions et dépréciations	7 707,27		7 148,41	
Impôt sur les bénéfices	171,00		102,00	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	767 607,45	23 868,60	197 508,05	75 667,00
TOTAL	**3 510 680,01**	**270 027,60**	**2 723 545,64**	**383 555,00**
Excédent ou déficit	1 306 256,47	1 329 697,54	-29 377,57	211 945,75

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		49 263	49 263		
Personnel & comptes rattachés		6 183	6 183		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		18 418	18 418		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	171	171		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	10 220	10 220		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		8 851	8 851		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**93 106**	**93 106**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 495
Dettes fiscales et sociales	14 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**33 887**

ENGAGEMENTS

002435 - ORG. POUR LA PREVENTION DE LA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'association n'a souscrit à aucun régime sur-complémentaire de retraite en faveur de ses salariés actifs ou retraités, ni à aucun avantage de prévoyance ou assimilé qui serait versé à l'issue de la période d'activité. Ses seuls engagements en matière de retraite résultent des dispositions conventionnelles ou contractuelles concernant le versement d'une indemnité de départ à la retraite.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Néant

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

LES EFFECTIFS

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres du conseil d'administration de l'OPC ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	**8,74**	**9,71**
Ingénieurs et cadres	1,74	2,71
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Tchad (BRAC)	5,00	6,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		